

Communiqué de presse

La nouvelle Municipalité du Mont-sur-Lausanne a procédé à la répartition des dicastères pour la législature 2021-2026. Celle-ci s'inscrit dans le changement à double titre puisque l'exécutif passe de sept à cinq membres et se trouve doté d'une représentation renouvelée à tendance plus jeune, plus féminine et plus verte.

C'est donc dans une dynamique de changement que les nouveaux élus à l'exécutif ont mené leur réflexion en vue de la répartition des dicastères. A l'interne, ce changement s'inscrit dans le contexte d'une commune qui devra faire face, ces cinq années à venir, à des enjeux de taille en matière de développement. En effet, 14 secteurs à bâtir sont entrés en force au cours de la législature écoulée, qui feront passer prochainement le Mont-sur-Lausanne au statut de ville alors que son territoire reste composé pour moitié de terres agricoles et que le nombre d'emplois est presque équivalent à la population montaine. Une planification maîtrisée sera donc de mise, permettant à la fois de construire les infrastructures nécessaires et utiles à la vie sociale et économique de demain, tout en prenant soin de maintenir la qualité de vie des habitants et de préserver l'environnement naturel.

La nouvelle répartition se veut donc à la hauteur tant des enjeux de ce contexte communal particulier que du contexte environnant d'un monde en transition dans les domaines du travail, du déplacement et des modes de vie en général, transition accélérée par la crise sanitaire actuelle et la prise de conscience climatique.

Ces challenges représentent un défi mais également un réel potentiel offert aux autorités d'œuvrer de manière déterminante pour les générations futures. Renforcer la communication envers la population sera également un des maître-mots de la nouvelle Municipalité, ceci afin d'accompagner le changement.

Les nouveaux dicastères regroupent les différents services de l'administration communale, mais traduisent également, de par leurs intitulés, les thèmes et enjeux qu'ils couvrent, les ambitions du nouvel exécutif. Ils se veulent interdépendants afin de donner un sens au projet global de la Municipalité :

- "Territoire, économie & relations extérieures" (Mme Laurence Muller Ahtari, syndique)
- "Education, culture & environnement" (M. Philippe Somsy, vice-syndic)
- "Patrimoine & transitions énergétiques et numériques" (M. Olivier Descloux)
- "Infrastructures, mobilité & sécurité" (Mme Nadège Longchamp)
- "Ressources & cohésion" (M. Philippe Vaucher)

Cette répartition marque la volonté de la nouvelle Municipalité de penser un territoire maîtrisé en lien avec une économie vivante, un patrimoine en évolution s'adaptant aux besoins d'aujourd'hui comme de demain. L'exécutif souhaite concevoir des infrastructures qui servent la mobilité multimodale et assurent la sécurité tout en menant un travail en lien étroit avec la population afin de relever les défis environnementaux. Enfin, des ressources saines et maîtrisées serviront la cohésion du projet global dans une vision durable.

Les profils des membres de l'exécutif entérinent ces projets et ambitions.

Contact :

Mme Laurence Muller Ahtari, syndique pour la législature 2021-2026, 021 651 91 84, laurence.mullerachtari@lemontsurlausanne.ch.

Le Mont-sur-Lausanne, le 17 mai 2021

Annexe : Photo de la Municipalité 2021-2026